



BILAN RETRAITE

Retraite Consulting

Etude réalisée sur une base d'évaluation au 4 février 2014 par :

A l'attention de : **Monsieur Pierre DURAND**

Sommaire

NOTRE ANALYSE	1
Votre retraite	2
RETRAITE - MONSIEUR DURAND	3
Reconstitution de carrière	4
Détail des prestations retraite	6
Pension de base	7
Revenu annuel moyen (SAM ou RAM)	9
Nombre de trimestres d'assurance	10
Comparatif retraite	11

NOTRE ANALYSE

Votre retraite

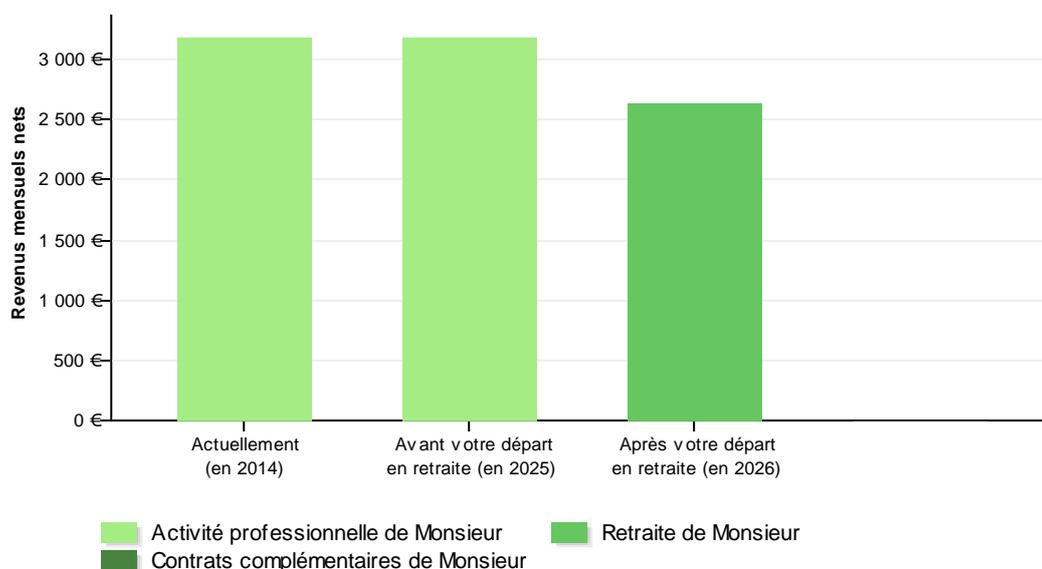
Monsieur DURAND, vous envisagez de partir à la retraite à **65 ans (le 1er avril 2026)**.

	Monsieur
Revenu professionnel net mensuel (1)	3 188 €
Retraite nette mensuelle	2 645 €
Régime(s) de base	1 548 €
Régime(s) complémentaire(s)	1 097 €
Taux de remplacement des revenus	83 %
Pension de réversion nette de charges sociales (2)	0 €
Taux de réversion	0 %

(1) Le taux de charges applicable sur votre revenu professionnel brut correspond aux charges couramment constatées pour votre profession.

(2) Pour un décès survenant après le départ en retraite.

Le graphique suivant met en évidence l'évolution de vos revenus mensuels suite à votre départ en retraite.



Monsieur DURAND					
Départ en retraite à ...	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
Retraite nette mensuelle (Régimes obligatoires)	2 437 €	2 540 €	2 645 €	2 750 €	2 856 €
Taux de remplacement (*)	76 %	80 %	83 %	86 %	90 %

(*) Ce taux de remplacement n'intègre pas les pensions et rentes des contrats collectifs et personnels dont les montants ne sont pas connus pour un départ en retraite différent de celui fixé.

RETRAITE - MONSIEUR DURAND

Reconstitution de carrière

Monsieur DURAND

Données personnelles

Monsieur DURAND, vous êtes né le 17 mars 1961.

Vous n'avez pas d'enfant.

Carrière

Vous avez exercé ou vous exercez les activités professionnelles suivantes :

25/03/1981-31/12/1988	Salarié non cadre
01/01/1989-31/12/1992	Attaché Commerciale
01/01/1993-31/03/2026	Attaché Commerciale

Vous envisagez de partir à la retraite le 1er avril 2026, à 65 ans.

Détail des périodes d'activité

Salarié non cadre du 25/03/1981 au 31/12/1988

Vous avez exercé la profession de salarié non cadre du 25/03/1981 au 31/12/1988.

Votre revenu brut annualisé en 1981 s'élevait à 5 399 F. En 1988, il s'élevait à 120 360 F.

ARRCO

Taux de cotisation(*) Tranche A :	4,40 %, en 1981
	4,80 %, en 1988
Taux de cotisation(*) Tranche B :	4,40 %, en 1981
	4,80 %, en 1988

(*) Il s'agit de taux appelés.

Attaché Commerciale du 01/01/1989 au 31/12/1992

Vous avez exercé la profession de attaché Commerciale du 01/01/1989 au 31/12/1992.

Votre revenu brut annualisé en 1989 s'élevait à 120 110 F. En 1992, il s'élevait à 59 350 F.

ARRCO

Taux de cotisation(*) Tranche A :	4,80 %, en 1989
	5,00 %, en 1992

AGIRC

Nombre de points Tranche B :	10 709, au 31/12/2007
Nombre de points Tranche C :	0, au 31/12/2007
Taux de cotisation(*) Tranche B :	9,36 %, en 1989
	9,36 %, en 1992
Taux de cotisation(*) Tranche C :	9,36 %, en 1989
	9,36 %, en 1992

(*) Il s'agit de taux appelés.

Attaché Commerciale du 01/01/1993 au 31/03/2026

Vous exercez la profession de attaché Commerciale depuis le 01/01/1993.

Votre revenu brut annualisé en 1993 s'élevait à 235 462 F. En 2014, il s'élevait à 49 680 €.

Vous envisagez de cesser cette activité le 31/03/2026 à votre départ en retraite (à 65 ans).

ARRCO

Caisse d'affiliation :	UNIRS
Nombre de points Tranche A :	1 877, au 31/12/2007
Taux de cotisation(*) Tranche A :	5,00 %, en 1993 7,62 %, en 2014

AGIRC

Nombre de points Tranche B :	10 709, au 31/12/2007
Nombre de points Tranche C :	0, au 31/12/2007
Taux de cotisation(*) Tranche B :	9,36 %, en 1993 20,42 %, en 2014
Taux de cotisation(*) Tranche C :	9,36 %, en 1993 20,42 %, en 2014

(*) Il s'agit de taux appelés.

Détail des prestations retraite

Monsieur DURAND

Prestations versées par les régimes obligatoires

Vous souhaitez prendre votre retraite le 01/04/2026.

Les prestations de retraite présentées ci-dessous, déterminées en fonction de la réglementation actuelle, vous seront versées par les régimes obligatoires à votre départ en retraite. Ces prestations se substituent à vos revenus d'activité mais ne seront probablement pas équivalentes.

Le calcul de votre future retraite vous permet donc d'évaluer si votre pouvoir d'achat sera maintenu après votre cessation d'activité. Vous pouvez alors anticiper un éventuel décalage entre votre train de vie actuel et futur en prenant dès à présent les dispositions permettant de diminuer ou de supprimer cet éventuel écart de revenus.

REGIME / CAISSE	Nb. de points	Valeur du point	Retraite théorique mensuelle	Coefficient	Major. / enfants	Retraite versée mensuelle (Brut)	Taux de réversion
Régime général SS			1 520 €	1,100	0,00 %	1 672 €	0 %
Total régimes de base			1 520 €			1 672 €	
ARRCO							
UNIRS	4 614	1,2513	481 €	1,000	0,00 %	481 €	0 %
Caisse ARRCO	707	1,2513	74 €	1,000	0,00 %	74 €	0 %
AGIRC							
Tranche B	17 704	0,4352	642 €	1,000	0,00 %	642 €	0 %
Total régimes complémentaires			1 197 €			1 197 €	

Revenu mensuel brut de fin de carrière	4 140 €
Soit un revenu net de ...	3 188 €
Pension de retraite mensuelle brute	2 869 €
Soit une pension de retraite nette au 01/04/2026 de ...	2 645 €

Pension de base

Monsieur DURAND

La pension de base du régime général de la **Sécurité Sociale** s'établit à partir de la formule suivante :

Salaire annuel moyen x Taux de la pension x (Nombre de trimestres Sécurité sociale / Durée de référence)

Salaire annuel moyen (SAM)

Le salaire annuel moyen (SAM) correspond à la moyenne des salaires que vous avez perçus au cours des "meilleures années" de votre carrière (autrement dit, vos salaires les plus élevés).

Néanmoins, seule la part de vos salaires inférieure au plafond de la Sécurité sociale est retenue.

Pour tenir compte de l'inflation, les salaires sont ensuite revalorisés au moyen de coefficients fixés par la Sécurité sociale.

Le nombre d'années à retenir varie de 10 à 25, en fonction de l'année de naissance de l'assuré.

Monsieur DURAND, vous êtes né en 1961, le SAM sera donc calculé sur les 25 meilleures années.

Votre **SAM** s'élève à **36 491,07 €**

Nombre de trimestres Sécurité Sociale

Le nombre de trimestres Sécurité Sociale correspond au nombre de trimestres accomplis et validés, augmentés d'éventuelles majorations.

Nombre de trimestres Sécurité Sociale acquis par cotisation (1)	176
Nombre de trimestres acquis par majoration (2)	0
Nombre total de trimestres Sécurité Sociale	176

(1) Le nombre de trimestres acquis par cotisation est fonction du niveau de revenu.

(2) Il s'agit des majorations de trimestres pour les parents (8 trimestres par enfant et 8 trimestres supplémentaires pour l'éducation d'un enfant handicapé), et pour les assurés liquidant leur retraite après l'âge d'ouverture des droits majoré de 5 ans, sans avoir acquis le nombre de trimestres nécessaires (2,5 % par trimestre d'ajournement après cet âge).

Durée de référence

Monsieur DURAND, vous êtes né en 1961 et souhaitez partir en retraite en 2026 ; votre durée de référence s'élève donc à **168 trimestres**.

Taux de la pension

Le taux de la pension dépend du nombre de trimestres acquis au titre de la Sécurité Sociale (et le cas échéant, au titre de l'ensemble des régimes de base) et de l'âge de départ en retraite.

Nombre de trimestres

Nombre de trimestres Sécurité Sociale	176
Nombre de trimestres acquis dans d'autres régimes de base	0
Nombre de trimestres tous régimes confondus	176
Nombre de trimestres exigés	168

Taux de la pension

Vous envisagez de partir à la retraite à **65 ans**. A cette date, vous aurez acquis un nombre de trimestres supérieur au nombre de trimestres exigés pour avoir droit au taux plein. Votre pension sera donc majorée de 0,75 % par trimestre supplémentaire la première année, puis 1 % au-delà (ou 1,25 % à partir de 65 ans) et de 1,25 % par trimestre supplémentaire à compter du 01/01/2009.

Vous aurez acquis, après vos 62 ans, 8 trimestres supplémentaires au-delà de la durée exigée (dont 8 trimestres après le 01/01/2009) ; le taux de votre pension s'élèvera donc à **55,00 %**.

Montant de la pension

Compte tenu des informations détaillées ci-dessus, votre **pension annuelle théorique** s'élève donc à **20 070,09 €** soit :

36 491,07 € x 55,00 % x (168* / 168)

(*)Le nombre de trimestres Sécurité sociale (176), ne pouvant dépasser la durée de référence (168), est ramené à 168 trimestres.

Votre pension de base brute s'élèvera donc à **20 070,09 € par an, soit 1 672,51 € par mois.**

Revenu annuel moyen (SAM ou RAM)

Monsieur DURAND

Le salaire annuel moyen (SAM) correspond à la moyenne de vos 25 meilleurs salaires, inférieurs au plafond de la Sécurité sociale (colonne 4). Pour tenir compte de l'inflation, les salaires sont revalorisés (colonne 6) au moyen de coefficients (colonne 5) fixés par la Sécurité sociale.

Année	Salaires (1) mensuels moyens	Salaires (2) mensuels moyens (€)	Salaires (3) annuels (€)	Plafonds annuels de la Sécurité sociale (4)	Coefficients de revalorisation	Salaires (5) plafonnés revalorisés (€)	Les 25 meilleurs (6) salaires (€)
1981	449,92 F	68,58 €	632,79 €	10 482,39 €	2,164	1 369,35 €	
1982	2 149,42 F	327,67 €	3 932,11 €	12 503,87 €	1,933	7 600,78 €	
1983	1 494,83 F	227,88 €	2 734,63 €	13 976,53 €	1,824	4 987,96 €	
1984	807,00 F	123,02 €	1 476,31 €	15 183,92 €	1,729	2 552,55 €	
1985	3 258,33 F	496,72 €	5 960,75 €	16 272,41 €	1,657	9 876,97 €	
1986	2 920,33 F	445,20 €	5 342,42 €	17 104,78 €	1,620	8 654,72 €	
1987	9 290,50 F	1 416,32 €	16 995,93 €	17 809,09 €	1,561	26 530,64 €	
1988	10 030,00 F	1 529,06 €	18 348,76 €	18 348,76 €	1,524	27 963,51 €	
1989	10 009,17 F	1 525,88 €	18 310,65 €	19 098,81 €	1,470	26 916,65 €	
1990	10 920,00 F	1 664,74 €	19 976,91 €	19 976,92 €	1,431	28 586,97 €	
1991	11 480,00 F	1 750,11 €	21 001,37 €	21 001,38 €	1,408	29 569,94 €	
1992	4 945,83 F	753,98 €	9 047,84 €	21 970,95 €	1,364	12 341,26 €	
1993	19 621,84 F	2 991,32 €	35 895,95 €	22 839,91 €	1,364	31 153,63 €	
1994	20 029,96 F	3 053,54 €	36 642,57 €	23 342,99 €	1,339	31 256,26 €	
1995	20 363,39 F	3 104,37 €	37 252,54 €	23 772,90 €	1,323	31 451,54 €	
1996	20 716,01 F	3 158,13 €	37 897,62 €	24 577,83 €	1,291	31 729,97 €	
1997	21 123,69 F	3 220,28 €	38 643,43 €	25 099,21 €	1,277	32 051,69 €	
1998	21 383,17 F	3 259,84 €	39 118,11 €	25 776,08 €	1,263	32 555,18 €	
1999	21 532,37 F	3 282,58 €	39 391,05 €	26 471,25 €	1,249	33 062,59 €	
2000	21 640,47 F	3 299,06 €	39 588,81 €	26 892,01 €	1,243	33 426,76 €	33 426,76 €
2001	22 005,20 F	3 354,67 €	40 256,05 €	27 349,35 €	1,218	33 311,50 €	
2002	3 410,50 €	3 410,49 €	40 925,94 €	28 224,00 €	1,191	33 614,78 €	33 614,78 €
2003	3 476,36 €	3 476,36 €	41 716,34 €	29 184,00 €	1,172	34 203,64 €	34 203,64 €
2004	3 548,47 €	3 548,47 €	42 581,64 €	29 712,00 €	1,153	34 257,93 €	34 257,93 €
2005	3 623,95 €	3 623,94 €	43 487,39 €	30 192,00 €	1,133	34 207,53 €	34 207,53 €
2006	3 689,51 €	3 689,51 €	44 274,12 €	31 068,00 €	1,114	34 609,75 €	34 609,75 €
2007	3 750,00 €	3 749,99 €	44 999,99 €	32 184,00 €	1,095	35 241,47 €	35 241,47 €
2008	3 805,88 €	3 805,88 €	45 670,60 €	33 276,00 €	1,083	36 037,90 €	36 037,90 €
2009	3 912,75 €	3 912,75 €	46 953,00 €	34 308,00 €	1,074	36 846,79 €	36 846,79 €
2010	3 916,45 €	3 916,45 €	46 997,41 €	34 620,00 €	1,064	36 835,68 €	36 835,68 €
2011	3 976,26 €	3 976,25 €	47 715,10 €	35 352,00 €	1,055	37 296,36 €	37 296,36 €
2012	4 060,50 €	4 060,49 €	48 725,94 €	36 372,00 €	1,034	37 608,64 €	37 608,64 €
2013	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 032,00 €	1,013	37 513,41 €	37 513,41 €
2014	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2015	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2016	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2017	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2018	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2019	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2020	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2021	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2022	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2023	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2024	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2025	4 140,08 €	4 140,08 €	49 680,96 €	37 548,00 €	1,000	37 548,00 €	37 548,00 €
2026	4 140,08 €	4 140,08 €	12 420,24 €	37 548,00 €	1,000	9 387,00 €	
Moyenne des 25 salaires annuels plafonnés revalorisés SAM :							36 491,07 €

(1) Salaires bruts mensuels exprimés dans la devise renseignée.

(2) Salaires bruts mensuels exprimés en euros.

(3) Salaires bruts proratisés en fonction de la durée d'activité pendant l'année.

(4) Nous avons supposé un plafond constant pour les années futures.

(5) Salaires annuels actualisés par le coefficient de revalorisation et limités au plafond de la Sécurité Sociale revalorisé au 1er avril.

(6) Salaires retenus pour le calcul de la pension : le nombre d'années retenues évolue de 10 à 25 selon la date d'effet de la pension et l'année de naissance de l'assuré.

Nombre de trimestres d'assurance

Monsieur DURAND

Année	Salaires annuels (1)	Montants de référence (2)	Trimestres Sécurité Sociale (3)
1981	632,79 €	450,94 €	1
1982	3 932,11 €	553,39 €	4
1983	2 734,63 €	618,64 €	4
1984	1 476,31 €	694,56 €	2
1985	5 960,75 €	742,73 €	4
1986	5 342,42 €	793,95 €	4
1987	16 995,93 €	820,79 €	4
1988	18 348,76 €	848,84 €	4
1989	18 310,65 €	876,89 €	4
1990	19 976,91 €	911,95 €	4
1991	21 001,37 €	973,84 €	4
1992	9 047,84 €	995,80 €	4
1993	35 895,95 €	1 038,48 €	4
1994	36 642,57 €	1 061,96 €	4
1995	37 252,54 €	1 084,22 €	4
1996	37 897,62 €	1 127,51 €	4
1997	38 643,43 €	1 155,86 €	4
1998	39 118,11 €	1 202,21 €	4
1999	39 391,05 €	1 226,30 €	4
2000	39 588,81 €	1 241,54 €	4
2001	40 256,05 €	1 281,18 €	4
2002	40 925,94 €	1 334,00 €	4
2003	41 716,34 €	1 366,00 €	4
2004	42 581,64 €	1 438,00 €	4
2005	43 487,39 €	1 522,00 €	4
2006	44 274,12 €	1 606,00 €	4
2007	44 999,99 €	1 654,00 €	4
2008	45 670,60 €	1 688,00 €	4
2009	46 953,00 €	1 742,00 €	4
2010	46 997,41 €	1 772,00 €	4
2011	47 715,10 €	1 800,00 €	4
2012	48 725,94 €	1 880,00 €	4
2013	49 680,96 €	1 886,00 €	4
2014	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2015	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2016	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2017	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2018	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2019	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2020	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2021	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2022	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2023	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2024	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2025	49 680,96 €	1 414,50 €	4
2026	12 420,24 €	1 414,50 €	1
Total			176

(1) Salaires annuels (proratisés en fonction de la durée d'activité pendant l'année) au titre des périodes Salarié.

(2) Montants de référence (coûts d'acquisition d'un trimestre Sécurité Sociale).

(3) Il s'agit de la durée d'assurance à la Sécurité Sociale. Elle n'inclut pas les majorations de trimestres.

Comparatif retraite

Monsieur DURAND

Les prestations qui vous seront versées après votre cessation d'activité peuvent varier en fonction de votre âge lors de votre départ en retraite. Les données présentées ci-dessous vous permettront ainsi, en fonction de l'âge de départ en retraite, de comparer les prestations perçues et d'évaluer la couverture de vos revenus par celles-ci.

Comparatif fonction de la date de départ en retraite

Le comparatif ci-dessous repose sur un départ à la retraite situé entre **60** et **69** ans. Nous avons supposé que les pensions étaient perçues mensuellement.

Départ en retraite à ...	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans
Départ en retraite le 01/04 ...	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Durée d'assurance (trimestres)	156	160	164	168	172	176	180	184	188
Dernier revenu net (1)	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €	3 188 €
Pensions et rentes brutes	671 €	766 €	2 453 €	2 644 €	2 756 €	2 869 €	2 983 €	3 097 €	3 210 €
Régime complémentaire	671 €	766 €	1 064 €	1 138 €	1 167 €	1 197 €	1 227 €	1 256 €	1 286 €
Régime de base			1 389 €	1 506 €	1 589 €	1 672 €	1 756 €	1 841 €	1 924 €
Pensions et rentes nettes (2)	615 €	701 €	2 260 €	2 437 €	2 540 €	2 645 €	2 750 €	2 856 €	2 960 €
Taux de remplacement net (2/1)	19 %	22 %	71 %	76 %	80 %	83 %	86 %	90 %	93 %

Départ en retraite à ...	69 ans
Départ en retraite le 01/04 ...	2030
Durée d'assurance (trimestres)	192

Dernier revenu net (1)	3 188 €
Pensions et rentes brutes	3 325 €
Régime complémentaire	1 316 €
Régime de base	2 009 €
Pensions et rentes nettes (2)	3 065 €
Taux de remplacement net (2/1)	96 %

Synthèse

Le graphique suivant met en évidence la couverture de vos revenus d'activité par le montant des prestations retraite perçues en fonction de votre âge de départ en retraite.

